

REGLEMENT DE POUMBAD 10

Tournoi Senior

DE L'USA BADMINTON

DU 19,20 ET 21 MAI 2018

1 - Le tournoi est autorisé par la ligue du Centre sous le n°1701034

2 - Le juge arbitre du tournoi est Mr Percier Gildas

3 - La compétition est ouverte aux joueurs et joueuses de minime à vétérans des séries N1,N2,N3,R4,R5,R6,D7,D8,D9,P10,P11,P12.

4 - Tout joueur devra présenter sa licence le jour de la compétition à la table de marque en arrivant.

5 - Tableaux en poules de 3 (ou plus si possible), en favorisant 2 sortants par poule, élimination directe après les sorties de poules. Les poules de 4 seront favorisées

6 - Les matchs se dérouleront en deux sets gagnants de 21 points.

7 - La date limite des inscriptions est fixée au 9 mai 2018, le cachet de la poste faisant foi.

8 - Le nombre maximum de participants est de 400. Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée accompagnée du règlement.

9 - La constitution des tableaux aura lieu le 12 MAI 2018.

10 - Le montant des engagements est fixé à 13€ par compétiteur pour un tableau, 19€ pour deux tableaux et 24€ pour 3 tableaux

11 - En cas de forfait, aucun remboursement ne sera effectué après la constitution des tableaux.

12 - Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord entre les joueurs, les volants officiels de cette compétition sont les suivants :

- YONEX MAVIS 2000 pour les non classés,
- RSL grade 4 vendu sur place.

En cas de désaccord entre un joueur non classé et un joueur classé, le choix se portera sur le volant plume fourni par le joueur classé.

13 - Les classements pris en compte sont ceux en vigueur à compter de J-15 avant la date de la compétition soit le samedi 5 MAI 2018.

14 - Les matchs seront en auto arbitrage.

15 - Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes (temps entre la fin du match précédent et l'engagement du suivant). Ce temps pourra être réduit avec l'accord des intéressés.

16 - Le temps d'échauffement est de 3 minutes à partir du moment de l'annonce du match.

17 - Tout joueur non présent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son match sera déclaré forfait.

18 - Tout volant touchant une structure du gymnase (plafond) sera compté « faute », même au service. Tout volant touchant les paniers de basket, supports ou obstacles mobiles sera compté «let» au service puis faute en jeu.

19 - Tout joueur désirant s'absenter de la salle où il joue doit en avertir la table de marque et le juge arbitre sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.

20 - Seul un représentant de club est autorisé à poser une réclamation à la table de marque.

21 - Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, d'accident ou d'incident dans le gymnase.

22 - Le règlement fédéral sera appliqué pour tous les points non cités ci-dessus.

23 - L'organisateur se réserve le droit de regrouper ou de diviser les tableaux selon le nombre d'inscrits par catégories.

24 - Surclassement : en simple un joueur peut s'inscrire dans la catégorie immédiatement supérieure à la sienne, exemple un joueur D7 peut jouer, s'il le souhaite en R6, mais ne pourra pas



s'inscrire en R5. En doubles et mixtes, un joueur de la paire devra être classé au moins au premier niveau de la série inférieure, l'autre joueur pourra être classé au second niveau de la série inférieure (classement retenu à J-15 de la date du tournoi). Par exemple, une paire R4/R4 ou R4/R5 est autorisée à s'inscrire en N3-N2 ; en revanche, une paire R4/R6 ne le pourra pas.

25 - Les joueurs participants acceptent d'être pris en photo et vidéo à des fins promotionnelles pour le club organisateur.

26 - Toute participation au tournoi de l'Union Sportive Argentonnoise Badminton implique l'acceptation du présent règlement.

27 - L'organisation se réserve le droit de créer les tableaux en divisant selon le classement CCPH des joueurs.

Un Stand Larde Sport sera présent sur le tournoi

